L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 AVRIL 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 21 AVRIL 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'ARMEE COXEYSTE.

Il paraît que le mouvement Coxey prend une gravité à laquelle personne ne s'attendait. On en a ri d'abord ; puis, la réflexion est venue, et l'on a commencé à y apercevoir quelque danger sérieux. Ce n'est plus une question de parti qui se pose, mais une question d'ordre public.

A mesure que s'avancent cette étrange armée, ou plutôt ces différents corps d'armée, venant on ne sait trop d'où, et recrutés on ne sait trop comment, l'anxiété redouble à Washington. Le Sénat s'est ému et semble demander au Président d'intervenir par une proclamation.

En fait, que viennent faire tous ces gens, dont une bonne partie sont des vagabonds? Chercher du travail? Ils savent bien qu'on n'en a pas à leur donner. Vivre aux dépens de la charité gouvernementale? Ils n'ont pas plus le droit de l'exiger que bien d'autres qui se trouvent dans la même situation et sont plus méritants qu'eux-mêmes. Ces derniers en donnent la preuve, en se cherchant de l'ouvrage, chacun de son côté, et en s'abstenant de prendre part à ces rassemblements illégaux qu'un gouvernement bien constitué ne doit pas, ne peut pas tolérer.

C'est là un spectacle nouveau pour les Etats Unis. Ils ne voient pas clairement où ce mouvement peut les conduire. Nous allons le leur dire nettement : Aux Ateliers Nationaux de 1848, à Paris. Les ouvriers alors s'étaient rassemblés, ou plutôt—car il faut toujours rejeter les responsabilités sur qui de droit—certains meneurs les avaient rassemblés, sous prétexte de demander de l'ouvrage ; Ces meneurs savaient bien que le gouvernement n'en avait pas à leur offrir. En réalité, on les avait attirés au Champ de Mars pour en faire leur instrument et exercer une pression illégale sur le gouvernement nouveau. Qu'est-il arrivé? Après avoir demandé un travail dont ils ne se soucialent guère; en réalité, une aumône dégulisée qui était le vrai but de ces agglomérations anormales, ils ont fini par l'exiger d'abord par la menace, puis par les manifestations armées, et enfin par l'insurrection et les barricades. On sait le reste : les effroyables journées de Juin et la terrible répression qui en a été la conséquence. Les ateliers nationaux ont fait plus de mal à la République de 1848 que toutes les fautes des gouvernants d'alors et toutes les intrigues monarchistes.

On a beau dire que M. Coxey est par lui-même un fou innocent ; il n'en est pas moins dangereux pour la communauté, et les rassemblements qu'il a provoqués devraient être dispersés le plus tôt possible. Il y a, au fond de tout cela, un hideux démagogisme, une excitation à la paresse qui peut conduire à de regrettables désordres. Le parti démocrate est plus à même que tout autre d'en venir à bout.

Immigration Italienne.

Il est en ce moment question, parmi les planteurs du Mississipi, d'attirer chez eux une nombreuse immigration italienne. Un plan est tout tracé déjà pour établir une colonie provenant de ce pays dans le Delta. Ce travail s'opère avec la coopération de la Presse italienne du Sud et sous la protection officieuse des autorités consulaires.

Rien de mieux. Voilà une entreprise qui n'est pas pour nous déplaire. Nous l'approuvons chaleureusement. Les Italiens sont sobres, économes, travailleurs, bons agriculteurs. Sur les fermes où ils s'établissent, on n'a qu'à se louer d'eux, de leur conduite autant que de leur endurance. Ils s'acclimatent aisément et rapidement dans des pays chauds et ensoleillés comme le nôtre, qui ressemblent singulièrement au leur, et où ils n'ont pas à redouter la fièvre jaune, comme dans l'Amérique du Sud. Ils sont malheureux chez eux et il serait profondément injuste de les tenir responsables des erreurs politiques de leurs gouvernants.

Nous n'éprouvons aucune aversion pour l'immigration anglo-saxonne et allemande; mais un l'infériorité numérique parmi nous de la race latine, nous trouvons qu'il y en a assez comme cela. Il est bon qu'il nous arrive une plus abondante immigration du midi de l'Europe, ne fût-ce que pour nous aider à maintenir la balance entre les deux races. Puisque nous ne pouvons pas avoir de Français, attendu que le Français n'émigre pas ou n'émigre que fort peu, ayons des Italiens. Aux races méridionales les pays méridionaux. C'est ici la véritable seconde patrie des Italiens, des Français et des Espagnols.

La culture du thé dans les Etats du Sud.

En voici bien d'une autre. La Chine est à la veille d'être détrônée comme productrice unique du thé dont, en effet, elle a eu jusqu'ici le monopole. Il paraît que le climat et le sol de la Caroline du Sud sont extrêmement favorables à la production de cette plante qui y est de première qualité et vaut de 35 à 40 cents la livre en gros.

De plus, la pousse est abondante, bien que l'arbrisseau soit encore tout jeune, et la feuille exhale un parfum très agréable.

Il en est, paraît-il, de même sur les plages du golfe, du côté du Mississipi. Pourquoi ne l'y cultiverait-on pas sur vos plages et, plus loin, sur les terres hautes? Il y a là une source précieuse de revenus pour nos Etats de l'extrême Sud. Il y a là aussi de quoi faire fortune pour des cultivateurs intelligents. Le Sud peut avant longtemps fournir à l'Union tout le sucre dont elle a besoin pour sa consommation ; pourquoi ne lui procurerait-il pas également le thé dont elle fait un si grand usage.

Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsopareille d'Ayer.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

A L'ETRANGER.

LE RAPPEL DE LA LOI DE COERCITION EN ANGLETERRE.

Il faut bien l'avouer, il se passera longtemps avant que, malgré ses antécédents libéraux, malgré ses tendances démocratiques, malgré les gages sérieux qu'il a donnés, depuis longtemps, au parti irlandais, Lord Rosebery ait conquis sur le parlement l'autorité dont y jouissait l'illustre M. Gladstone. Il a, d'ailleurs, contre lui sa qualité de Lord que lui reprochent amèrement les radicaux des Communes. Il a en beau, en prenant le pouvoir, dire et répéter tout haut qu'il n'y avait rien de changé dans la politique inaugurée par son vénérable prédécesseur, et que le nouveau Cabinet qui n'est, du reste, que l'ancien légèrement remanié, en acceptait tout le programme et en poursuivrait hardiment et franchement la réalisation, il régnait dans les esprits bien des doutes à cet égard.

Après ce qui vient de se passer, cependant, il n'est guères plus possible aux inorédulités de persister, ni aux radicaux pas plus qu'aux autonomistes irlandais de se méfier de ses déclarations et de ses actes.

Avant hier, un membre irlandais des Communes demandait la seconde lecture du bill qui rappelle le "Coercion Act," loi de coercition, et M. Morley a vivement et éloquemment appuyé le rappel. Le gouvernement, a t il dit, n'a pas besoin de cette loi odieuse ; il n'a jamais eu besoin de s'en servir pour maintenir l'ordre en Irlande, comme on n'y avait jamais réussi avant lui. Il lui a suffi pour calmer et se montrer équitable envers l'île-sœur, de s'attirer les sympathies des populations, de s'assurer l'appui du clergé du pays et de ses représentants au Parlement.

M. Morley a déclaré que le Coercion Act était une honte pour la législation de l'Angleterre, et qu'il fallait qu'il en disparût.

Ce discours a été couvert d'applaudissements bien mérités, et la seconde lecture du Rappel a passé à une majorité de 254 voix contre 195,— une véritable victoire pour le Cabinet Rosebery.

On reste véritablement confondu, quand on entend des hommes comme M. Balfour, reprocher au Cabinet de s'appuyer, pour gouverner paisiblement l'Irlande, sur l'opinion des populations et sur les sympathies de ceux qui les représentent. N'est ce pas avouer que l'on prétend traiter cette île en pays conquis?

Les Communes ont naturellement donné raison à M. Morley. Décidément, la cause de l'île-sœur n'est pas perdue. Pour obtenir gain de cause, les autonomistes n'ont qu'à ne pas se diviser, qu'à contenir franchement un Cabinet qui, finalement, ne leur veut que du bien. Ils tiennent le sort de leur pays entre leurs mains.

ENCORE VERDI.

On ne parle que de Verdi maintenant à Paris; on ne veut contempler que Verdi—un ennemi de la France, clament quelques personnes qui ignorent complètement ce que c'est qu'un Parisien, et ne connaissent de l'Italie que le Roi Humbert et M. Crispi. Ajoutez à cela cette circonstance aggravante que Verdi est sénateur italien, qu'il fait, par conséquent, partie de l'Italie officielle. Nous faut il dire encore qu'un jour son nom a servi de mot de ralliement aux patriotes italiens, alors qu'ils luttaient pour arracher Venise et la Lombardie à l'Autriche? Vittorio Emanuele Re D'Italia. Assemblez ces cris patriotiques et vous aurez *Verdi*. En voilà plus qu'il ne faut, aux yeux de ces messieurs, pour rendre la présence de Verdi impossible à Paris.

Rien de pareil cependant. On lui fait partout des ovations. Le fait paraît incroyable; rien de plus naturel cependant. Verdi est un artiste et est resté un artiste; il aime la France, comme tout artiste, italien et n'a jamais débâtéré contre elle.

Tout dernièrement encore, on lui disait: "Une nouvelle année de "Falstaff," est une excellente occasion d'apporter des améliorations dans les relations mutuelles de l'Italie et de la France." "Oh! ne parlons pas politique ici," a t il; "ce qu'il y a de bien certain, c'est que les artistes italiens aiment la France et que les artistes français aiment l'Italie"—ce qui est profondément vrai. Un compositeur qui parle et agit de cette façon ne peut qu'être bien venu dans ce pays; il est même à peu près sûr d'y être mieux traité que les Français de naissance. Il en a été ainsi de tout temps, et l'on aura bien de la peine à changer le caractère de ce peuple, sous ce rapport comme sous bien d'autres.

Pour nous, il n'y a entre les deux nations qu'un différend de surface. Les yeux se désilleront bientôt, de part et d'autre, et tout cela finira par un embrassement général.

LA QUESTION POUBELLE.

Car il y a la question Poubelle, comme il y a la question d'Orient, la question d'Égypte, la question des Balkans, la question des Désarmements.

M. Poubelle qui a l'avantage, que nous ne lui disputons pas, d'être préfet de la Seine, a-t-il ou n'a-t-il pas le droit d'occuper l'édifice affecté naturellement à la préfecture de la Seine? Le gouvernement dit: oui; mais le Conseil Municipal de Paris dit : non.

Qui a tort? qui a raison? Il est assez difficile de résoudre ce problème. Cependant le ministre de l'intérieur a, de son côté, pris possession des appartements destinés au préfet de la Seine, lequel s'y est installé cavalièrement.

Les autorités municipales, de l'autre côté, protestent et demandent que le susdit préfet évacue les lieux indûment occupés par lui. Or, les autorités municipales qui sont essentiellement communardes ou communalistes, comme on voudra, prétendent être souveraines et, par conséquent, complètement maîtresses chez elles, tandis que le gouvernement de la république se croit plus que le Conseil municipal de la Ville—Lumière, comme disait feu Victor Hugo—en quoi il n'a peut-être pas tout à fait tort; le gouvernement, bien entendu.

De là, un conflit qui paraît ridicule, au premier abord, mais qui pourrait entraîner de sérieuses conséquences.

Nous croyons franchement que le Conseil Municipal a tort. Paris ne s'appartient pas; il appartient à la France, dont il concentre toutes les activités. Mais s'il accapare tous les avantages de sa situation exceptionnelle, il faut qu'il en supporte les charges.

L'Hôtel de Ville est le siège naturel du Département de la Seine, comme Paris est le siège naturel du gouvernement de la république française. Il n'y a pas moyen de sortir de là. Autrement il n'y a plus que trouble et confusion, même dans la meilleure des Républiques.

Pourquoi ne se renseigne-t-on pas auprès de ses amis au sujet des cures qu'opère le Wilkinson Sulphur Iron Tonic! N'en parlez pas à votre médecin, il se contentera de vous répondre que c'est bon, mais que ce n'est pas une aussi admirable panacée que la terre ne peut fournir un tonique aussi prodigieux, comme le prétend le professeur Mott.

LE VIOLON DE SIVORI.

L'histoire en est curieuse; de plus, elle est inédite; enfin elle complète, ainsi qu'on va le voir, l'histoire du violon de Paganini, dont le maître qui vient de mourir était l'élève, d'aucuns disent même le fils.

On se rappelle peut être que le violon de Paganini lui avait été offert, vers 1820, par un négociant français du nom de Livron, établi à Livourne. Ce négociant avait prêté son instrument à l'illustre virtuose pour jouer à un concert qu'il donnait dans cette ville. Le concert terminé, Paganini voulut rendre le violon à son propriétaire; mais M. Livron, enthousiasmé, répondit généreusement : "Non, jamais je ne profanerai un instrument que vos doigts ont touché d'une façon si miraculeuse : désormais ce violon est "à vous." C'était un Guarnerius del Gesù portant la date de 1743. Or, avant Paganini, les violons les plus recherchés étaient ceux d'Amati et de Stradivarius, et les instruments des Guarnerius étaient connus seulement de quelques obscurs violonistes jouant principalement dans les églises d'Italie. Mais à dater de ce concert de Livourne, et grâce au talent magique de Paganini, Guarnerius se révéla d'un seul bond. On fit honneur à l'instrument du charme que jetait sur lui l'exécutant, et tout violoniste dont les moyens lui permettaient de sacrifier à un aussi grand luxe voulut à tout prix obtenir un instrument de Guarnerius.

C'est avec ce violon, offert par M. Livron, et réputé comme le plus merveilleux instrument qui soit au monde, que Paganini fit ses tournées triomphales à travers l'Europe. De passage à Paris au cours d'une de ces tournées, le célèbre virtuose s'enquit du meilleur luthier de la capitale pour une réparation à faire à son violon. On lui indiqua la maison de Jean-Baptiste Vuillaume, qui était sans conteste l'homme de Paris le plus expérimenté en matière de lutherie et le plus éclairé sur les instruments de Crémone. Vuillaume avait acheté la collection du fameux amateur Tarisio, un petit vieux très excentrique que l'on trouva mort un beau matin dans son logement de la via Legnano, près de la porte Tenaglia, à Milan, où il avait entassé un nombre considérable de violons, d'altos et de violoncelles de toute provenance. Les héritiers, ayant découvert dans des boîtes à violon une liasse de valeurs et une somme considérable en or, n'attachèrent aucune importance à ces vieux instruments pendus le long des murs, suspendus au plafond ; à ces dos et à ces têtes de violons, à ces tables d'harmonie, rangées dans des casiers; et Vuillaume, qui était accouru à Milan à la nouvelle de la mort de Tarisio, eut la bonne fortune de s'approprier toute la collection à un prix qui lui laissa un profit considérable.

Paganini se rendit donc chez Vuillaume et lui confia son instrument pour la réparation qu'il demandait. Le luthier, heureux de posséder pendant quelques jours le fameux violon de Paganini, conçut le projet de le copier.

Les Guarnerius se connaissent à deux veines qui courent sur la table d'harmonie parallèlement à la touche: Vuillaume trouva une table d'harmonie ayant ces deux veines parallèles. Le violon de Paganini était d'une construction vigoureuse, les filets étaient encaissés, les bords massifs, et la volute semblait grossièrement taillée : la collection de Tarisio permit à Vuillaume de fabriquer un violon aux filets encaissés, aux bords massifs, à la volute grossière. Rien n'y manque, ni les éclisses, ni les tasseaux, ni le chevalet, tout fut absolument semblable, jusqu'au vernis présentant les mêmes dépressions d'usure. Quand Paganini revint pour reprendre son violon, Vuillaume lui tendit le violon qu'il venait de fabriquer. Le maître l'essaya, s'en déclara satisfait, et déjà il partait, quand le luthier lui avoua que le violon qu'il venait de lui remettre n'était que la copie de celui qu'il avait apporté à réparer. Le virtuose, émerveillé de cette habileté, voulut faire l'acquisition de l'instrument fabriqué par Vuillaume; mais ce dernier le lui offrit gracieusement, s'estimant assez payé de ce que le maître eût trouvé son œuvre digne de lui.

Paganini, dans la suite, fit don de cette copie de son violon à son élève Sivori ; et cet instrument, d'une qualité de son admirable, bien que construit en peu de jours par Vuillaume à l'aide du stock trouvé dans la petite maison du vieux Tarisio, devint le violon de Sivori qui s'en servait presque toujours dans ses concerts. Un jour il lui arriva de se Traversant en voiture je ne sais quelle partie de l'Amérique, Sivori fut attaqué par des sauvages, et il allait périr infailliblement quand une idée lumineuse traversa son esprit. Saisissant son violon, il se mit à en jouer de telle façon que les barbares qui allaient l'assassiner se prosternèrent devant lui comme devant une divinité, et il put continuer sa route sans encombre. Cette anecdote, sans doute agrémentée, appelait sur les lèvres de Sivori, qui la racontait souvent, la comparaison avec Orphée dompteur des fauves à l'aide de sa lyre. Peut être voulait-il seulement nous dire par là qu'il avait reçu en partage le don d'émouvoir et de charmer les âmes.

Le violon de Sivori fut certainement rejoindre au musée de Gênes celui de Paganini.

LES BIS AU THÉATRE.

C'est un journal italien qui nous donne le moyen de remédier à cette sotte habitude de faire bisser, qui trouble plus le plaisir de l'auditeur qu'il ne l'augmente.

Pour faire perdre au public, dit ce journal, la mauvaise habitude de réclamer des *bis* d'autant plus indiscrets qu'ils fatiguent les artistes et augmentent les frais de gaz, un impresario de notre connaissance a affiché, dans le vestibule de son théâtre, l'avis suivant :

Les personnes qui désireraient la répétition, tant de morceaux de l'opéra que de fragments du ballet, sont priées de s'inscrire au Cabinet de la direction. Le spectacle une fois terminé, et sous le bénéfice du payement préalable par les personnes inscrites d'un second billet d'entrée, on leur exécutera tous les *bis* qu'elles désireront.

La mesure est ingénieuse.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 18 avril 1894.

Une assemblée des membres de l'ancien Bataillon d'Artillerie d'Orléans et des membres de l'Association du Tombeau du Lieutenant B. DIMANCHE 22 courant, à 11 heures du matin, au No 58 Passage de la Bourse, au premier, pour prendre en considération le renouvellement de la charte qui expire le mois prochain et procéder à l'élection des officiers.

Par ordre du Président,
J. U. THÉARD
A. SOUAA, Secrétaire. 20 avril—3t

EUROPE.

En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.

FRANK J. ORFILA & CIE,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.

L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

ATTENTION

A temps à tout dérangement de l'Estomac, du Foie ou des Intestins peut empêcher de sérieuses complications. Indigestion, constipation, migraine, nausée, attaque de bile et vertige indiquent un dérangement dans certaines fonctions pour lesquelles les Pilules d'Ayer sont le meilleur remède. Purement végétales, recouvertes d'une couche de sucre, faciles à prendre et promptes à assimiler, c'est la médecine de famille par excellence.—L'apéritif le plus populaire, le plus sûr et le plus utile en pharmacie. Mme. M. A. BROCKWELL, Harris, Tenn., dit :

"Les Pilules Cathartiques d'Ayer m'ont guéri de migraines et mon mari de névralgies. Nous pensons qu'il n'y a pas de

Meilleure Médecine,

et nous avons conseillé à beaucoup d'en faire usage."

"Il y a en trente-cinq ans ce printemps, j'étais épuisé par un travail pénible et une suite de rhumes, qui m'avaient rendu si faible que c'était un effort pour moi de marcher. Je consultai les médecins, mais je continuais de baisser sensiblement jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir de jamais me rétablir. Etant un jour dans un magasin où l'on vendait des médecines, le propriétaire remarqua mon air faible et maladif, et, après quelques questions relatives à ma santé, me recommanda d'essayer les Pilules d'Ayer. J'avais peu de confiance dans celles-ci, ni dans toute autre médecine, mais je me décidai enfin de suivre son conseil et j'essayai une boîte. Avant d'avoir prix toutes les pilules, j'étais beaucoup mieux et deux boîtes me guérirent. J'ai maintenant 80 ans; mais je crois que sans les Pilules d'Ayer, je serais dans la tombe depuis longtemps. J'en achète 6 boîtes tous les ans, et je ne voudrais pas plus m'en passer que je voudrais me passer de pain."—H. H. INGRAHAM, Rockland, Me.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

AVIS LEGAUX.

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la Législature de la Louisiane à sa session de 1894 pour le passage d'un acte autorisant le Bureau de l'Liquidateurs de la dette de la ville à collecter les revenus non payés de la Ville de la Nouvelle Orléans, antérieur à l'année 1892, versant le dit montant au dit Bureau et mentionnant de quelle manière le dit revenu sera appliqué.

21 av—

NOUVELLE Orléans, 9 avril 1894.—Avis est par le présent donné que le Bourd de Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle Orléans s'adressera à la Législature de l'Etat à sa session en mai 1894, pour le passage d'une législation requise pour autoriser le board encourir et payer toutes les charges et dépenses qui pourraient devenir nécessaires ou convenables pour placer sur le marché de cet Etat ou ailleurs, et de négocier tel montant ou montants de bons constitutionnels quatre pour cent de la Ville de la Nouvelle Orléans qui pourraient être requis pour pourvoir des fonds pour payer et retirer les bons valides en circulation de la Ville de la Nouvelle Orléans en maturité avant à demande le, ou après le 1er janvier 1895.

R. M. WAMSLEY Président.
T. WOLFE, Jr. Secrétaire.
17 avri—30 j ma jeu sam

AVIS est par le présent, donné, ainsi que le requiert l'Article 48 de la Constitution de l'Etat qu'une demande sera faite à la législature générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane par l'ancienne Sixième Cour de District, Caroline Gaudin, versus Etat, au No 10 031, en faveur de J. W. McCracken, pour la somme de $1,25 ; intérêt et dépens.

W. H. STAUNTON
15 avril—5 fev 30 j Administrateur.

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature du bill sera introduit pour amender l'acte No 18 de 1886, connu comme Loi du Dimanche (Sunday Law), pour qu'elle ne s'applique pas aux villes et villages de vingt-cinq mille habitants ou plus.

15 avril—15 22 29—mai 6 13

AVIS.

Il sera présenté à la prochaine session de la Législature de l'Etat de la Louisiane un acte pourvoyant au drainage de la ville de la Nouvelle-Orléans. 14 avril—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter pour l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, un acte pour amender et abroger à nouveau l'Acte No 130 de la Législature de 1890 relatif à la compensation des employés des cours civiles et criminelles et de voir d'appel de la paroisse d'Orléans.

3 avril 3 15 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat à sa prochaine session d'un acte pour forcer les différents chemins de fer de la ville ou tramways de la ville ou chemins de fer aériens faisant le service sur leurs diverses lignes et de prescrire des pénalités pour la violation du dit acte. 4 avril—4 16 mai 1

Avis.

Avis est donné au public par le présent de l'intention de demander l'adoption d'un acte pour amender et abroger à nouveau l'Acte No 130 de la Législature de 1890 relatif à la compensation des employés des cours civiles et criminelles et de voir d'appel de la paroisse d'Orléans.

3 avril 3 15 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte pour forcer les différents chemins de fer de la ville ou tramways de la ville ou chemins de fer aériens faisant le service sur leurs diverses lignes et de prescrire des pénalités pour la violation du dit acte. 4 avril—4 16 mai 1

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 9 Avril 1894.—Avis est fait donné que le Bureau de la Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans, demandera à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session en mai 1894, de passer les lois requises pour autoriser le Bureau à encourir et à payer tous frais nécessaires ou convenables pour mettre sur le marché, de cet Etat ou ailleurs, et pour négocier tel montant des Bons Constitutionnels de Quatre pour cent qu'il sera jugé nécessaire pour pourvoir des fonds pour le rachat ou le retrait des anciens bons valides de la ville de la Nouvelle Orléans, suiste à être rachetés à partir du 1er janvier 1895.

R. M. WALMSLEY,
T. WOLFE, JR. Président.
Secrétaire. 11 avril—30f

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti.

Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Lunettes et Pince-nez.

RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.
1er déc 93—1ap

Delaware Catering Co., Limited,
Restaurant nouveau, élégamment installé.
M T. BROWN, gérant.
Un lunch pour les hommes d'affaires sera servi tous les jours de 10 heures à midi, au prix populaire de 25 cts. No 36 RUE ROYALE.
Tout y est neuf. Service sans égal.
31 mars—1p

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, 2me district

1er nov 92—1 an—mer. jeu. dim

PURGATIFS et DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette ci-contre avec la Signature.
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
No 81 RUE ST-CHARLES No 81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 7 h. à 7 h. de l'après-midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

BELLES MONTRES, PENDULES,
Françaises et Américaines.
Diamants et autres Précieuses Pierres,
Magnifique Bijouterie, Belle Argenterie Richement Ciselée et Argenterie Plaquée, etc., etc.
FRANTZ & OPITZ,
BIJOUTIERS ET JOAILLIERS,
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
1er sept

AVIS.
JULIUS LOEFFLER,
Plombier,
Ajuste les tuyaux de gaz et à vapeur.

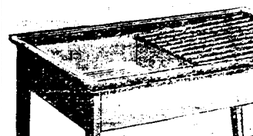

Vend des installations pour le gaz.

Bignors, Latrines pour cuisine, Tuyau pour jardin. Foues pour tuyaux, Stoves à gaz et à huile, etc.

44 Rue ROYALE
Téléph. 1498.
nv—1an—dim et mer

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Actif, valeur réelle $5,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans ainsi que le fait les Compagnies locales.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompt aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs locaux, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustav J. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$300,000 00
Actif, 1er janvier 1894	969,867 78
Surplus	156,016 73

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin02—1 ap

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Grande spécialité en Diamants, Argenterie et Montres en tous genres. Aussi Pendules, Lunettes, Jumelles, Cannes à pommes d'or et d'argent. Réparations de Bijoux en tous genres, etc.
14décb.1—1an

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiat, autrement vous arriverez trop tard.
Agent pour tout le Sud.
24 janv—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel de France, formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes sortes
Le renvoi de leur art, ses de salaire modérément

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs..... 50
Chacun de ces ouvrages mentionné ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
6 mars—1 an.

PIANOS PLEYEL
Venant d'arriver de Paris. Venez les voir et entendre leur admirable son.
Plus Beaux Que Jamais!
L. Grunewald & Co
Limited,
127 rue Canal.

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiat, autrement vous arriverez trop tard.
Agent pour tout le Sud.
24 janv—1an

JOURNAUX FRANCAIS
COURRIER DE FRANCE
Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo de Mode, Bon Journal, Caricature, Estampe, Jual, Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jual illustré, Sourire, Frère, etc.
Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Prior, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 11 avril 1894.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,619, Division B—Abbott & Diboll vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession dont les biens faite en cette affaire par Abbott & Diboll et par R. W. Abbott et J. C. Diboll soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers Qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale et de R. W. Abbott et de J. C. Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Buenière Rouen, un notaire public de cette ville, commençant le 11me jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créan